

Bordereau attestant l'exactitude des informations - GRENOBLE - 3801 - Actes des sociétés (A) -
Dépôt le 15/11/2024 - A2024/013091 - 1992 B 00908 - 388 395 287 - EXPERTS ET
PARTENAIRES

**COPIE CERTIFIÉE
CONFORME À L'ORIGINAL**

EXPERTS ET PARTENAIRES

Société par Actions Simplifiée
au capital de 161 350,00 €
Siège social : SEYSSINET-PARISSET (38170),
7 Rue de la Poste

388.395.287 RCS GRENOBLE

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE
DU 14 OCTOBRE 2024**

**(Réunie extraordinairement en application des dispositions de l'article 19
« DECISIONS COLLECTIVES » des statuts)**

**L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE,
Le QUATORZE OCTOBRE**

Suivant acte reçu par Maître Arnaud GAY, notaire à SAINT-ISMIER 38330), 1166, Route de Chambéry,

Les associés de la société dénommée « EXPERTS ET PARTENAIRES » (ci-après dénommée « la Société »), société par Actions Simplifiée au capital de 161 350,00 euros, dont le siège demeure à SEYSSINET-PARISSET (38170), 7 Rue de la Poste et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de GRENOBLE sous le numéro 388.395.287,

Se sont réunis extraordinairement en Assemblée Générale, en application des dispositions de l'article 19 « DECISIONS COLLECTIVES » des statuts, sur convocation des associés représentant 91,65 % du capital (soit plus de 20%), conformément aux dispositions de l'article précité, dans les bureaux de la SARL « Catherine SAVARY, Khadidja EYBERT-BERARD et Arnaud GAY, Notaires Associés », titulaire d'un office notarial sis à SAINT-ISMIER (38330), 1166, Route de Chambéry.

Il est établi une feuille de présence qui a été émarginée par chaque associé en entrant en séance.

Sont présents ou représentés :

- **La société « FIDU'CAP »,**
Propriétaire de 3 226 actions,
Représentée par Monsieur Alexis FARGEIX, en sa qualité de gérant et associé unique de la société
- **Monsieur Alexis FARGEIX,**
Propriétaire de 1 action,
- **La Société « MME2C »,**
Propriétaire de 2 148 actions,
Représentée par Monsieur Marc MARTIN, en sa qualité de gérant et associé unique de la société,
- **Monsieur Marc MARTIN,**
Propriétaire de 1 action,
- **La Société « BYC EXPERTISE & CONSEILS »,**
Propriétaire de 538 actions,
Représentée par Monsieur Yaphet BEBOUA, en sa qualité de gérant et associé unique de la société,

MA



- **Monsieur Yaphet BEBOUA,**
Propriétaire de 1 action,
- **La Société « LMEC »,**
Propriétaire de 538 actions,
Représentée par Madame Laura MAROTO, en sa qualité de gérante et associée unique de la société,
- **Madame Laura MAROTO,**
Propriétaire de 1 action,

[...]

QUATRIEME RESOLUTION

(Révocation de Monsieur Yaphet BEBOUA de ses fonctions de Directeur Général)

L'Assemblée Générale, en conséquence des résolutions qui précèdent, et après avoir donné la parole à Monsieur Yaphet BEBOUA pour lui permettre de présenter ses arguments et débattu contradictoirement, décide de révoquer avec effet immédiat et sans indemnité, Monsieur Yaphet BEBOUA de ses fonctions de Directeur Général.

L'Assemblée Générale précise qu'une communication par mail au personnel des sociétés du groupe sera effectuée, dès ce jour, à ce sujet.

La parole est donnée à Monsieur BEBOUA qui exprime n'avoir rien à dire.

Cette résolution est mise aux voix.

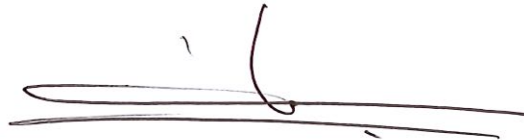
Pour l'adoption : 5915 voix (M. FARGEIX, FIDU'CAP, M. MARTIN, MME2C, Mme MAROTO, LMEC)

Contre l'adoption : 539 voix (M. BEBOUA, BYC EXPERTISE & CONSEILS)

Abstentions : 0 voix

La résolution est adoptée.

[...]

A handwritten signature in dark ink, consisting of a stylized, elongated horizontal stroke with a small loop at the end, and a vertical stroke intersecting it near the right side.